

OMC : la protection agricole tient le coup

Autor(en): **Tille, Albert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **40 (2003)**

Heft 1556

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1021332>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La protection agricole tient le coup

**La libéralisation
de l'agriculture
est au point mort.
La négociation
exigée par les
accords de l'OMC
est un échec.
Nos paysans
peuvent dire merci
aux négociateurs
suisses... et à
l'Union européenne.**

Rappelons-nous: en novembre 2001, la réunion ministérielle de l'OMC se retransmet à Doha, la capitale du Qatar, pour se protéger des manifestants opposés à la mondialisation. En application des accords signés en 1994, les cent quarante-six ministres décident d'ouvrir des négociations pour procéder à un nouvel abaissement des protections agricoles. Date butoir pour obtenir un résultat: fin mars 2003. Et c'est l'échec annoncé. Le délai est court pour arbitrer des intérêts diamétralement contradictoires.

Soutenu activement par les Etats-Unis, le groupe de Cairns, constitué de dix-huit pays grands exportateurs agricoles comme le Brésil, l'Argentine, l'Australie ou la Thaïlande, mène la croisade pour la libéralisation des échanges agricoles. Ils ont accepté d'ouvrir leurs frontières aux produits industriels des pays riches. Les riches doivent maintenant faire un geste en retour et accepter d'accueillir les produits venus d'ailleurs. L'Europe mais aussi le Japon se rebiffent; pas question d'abandonner les paysans aux pures lois du marché. La confrontation se mène sur plusieurs fronts. Avec la participation active de la Suisse.

Accès au marché

Les pays exportateurs veulent pénétrer vigoureusement dans les marchés protégés: couper 50% des droits de douane dès la première année et les éliminer totalement au bout de dix ans. Brutalité inacceptable rétorque la Suisse qui aurait pu consentir à une réduction moyenne de 36% étalées sur dix ans. Berne

et Bruxelles contre-attaquent. Pour atténuer l'attractivité des produits agricoles étrangers bon marché, l'Europe veut introduire les indications de contenu, de provenance, AOC et autres étiquetages. Argument: un marché plus transparent permet un meilleur choix des consommateurs. Les pays exportateurs refusent ce qu'ils considèrent comme une insidieuse distorsion de concurrence.

Subventions à l'exportation

Les subventions pour brader à l'étranger les excédents agricoles sont particulièrement mal vues. Toujours soutenu par les Etats-Unis, le groupe de Cairns veut abolir ces aides perturbatrices au même rythme que les droits de douane. Cette attaque ne préoccupe pas Berne. Les accords bilatéraux avec Bruxelles ont réglé le sort des produits laitiers, seule exportation agricole de la Suisse. Mais l'Union européenne qui se trouve en plein dans le collimateur rejette de telles exigences. Elle contre-attaque en accusant les Etats-Unis de liquider à bas prix leurs excédents sous la forme, faussement vertueuse, d'aide alimentaire aux pays qui ont faim.

Soutien intérieur et «boîte verte»

En subventionnant ses propres agriculteurs, un pays désavantage les produits étrangers. C'est contraire à la liberté des échanges. La Suisse qui pratique la méthode à haute dose est parvenue, il y a dix ans, à faire admettre par l'OMC toute une série de subventions versées pour la bonne cause. On enferme dans une «boîte verte» les paiements di-

rects pour la défense écologique et le maintien d'une population rurale décentralisée. Ces aides sont acceptables parce qu'elles ne poussent pas à la production. Forte de cet accord international, la Suisse a réorienté sa politique et fait passer les deux tiers de son soutien agricole dans la «boîte verte» jugée inviolable. L'Europe de Bruxelles s'engage sur la même voie. Mais les pays du groupe de Cairns remettent en cause cette inviolabilité. Ils réclament un plafonnement des aides vertes. En effet, avec des paiements directs très élevés, un pays peut abaisser artificiellement les prix agricoles et éluder ainsi toute concurrence. Démanteler la «boîte verte», ce serait remettre en cause le cœur même de la réforme agricole suisse. Pour Berne, la question n'est pas négociable.

A l'OMC, les décisions se prennent par consensus. Un unique pays peut théoriquement bloquer un accord. Mais qui oserait agir seul? La négociation agricole a échoué parce que l'Europe, aidée du Japon et de la Suisse, a fait le poids face à la coalition des Etats-Unis et des pays exportateurs. *at*

Fabrique de DP

Domaine Public ne paraîtra pas pendant deux semaines lors des vacances de Pâques. Nous nous retrouverons le vendredi 2 mai 2003. Nous vous souhaitons une bonne lecture et vous remercions de votre fidélité. ■